

saient un chemin de fer qui coûtait treize millions et le vendaient sept millions. (appl.)

Ceux qui disent cela, sont les mêmes qui, en 1881, se présentaient sous de faux prétextes, subitement, devant le peuple, obtenaient une majorité écrasante et déclaraient au commencement de la session—ceux qui y étaient s'en rappellent—qu'en vendant le chemin de fer du Nord, on n'aurait pas besoin d'emprunter et qui, le lendemain de la vente du chemin de fer du Nord, demandaient à emprunter quatre millions. (rires et appl.)

Ce sont les mêmes hommes, Messieurs, qui, deux ans plus tard, venaient demander à emprunter encore trois millions et demi. Sept millions et demi dans l'espace de deux ans !!! C'est joli, n'est-ce pas ?

Ceux qui vous disent que si vous me continuez votre confiance j'en profiterai pour contracter un nouvel emprunt, sont ceux qui travaillent à empêcher la conversion de la dette, opération financière qui aurait pour effet de nous épargner une somme considérable d'intérêts tous les ans. Mais, dans la pensée de ces hommes, il faut empêcher la conversion de la dette, parce que c'est le salut de la province de Québec et de ses institutions.

Ce sont encore les mêmes hommes qui viennent vous dire : " Si M. Mercier est réélu, il va faire un emprunt considérable, et il en profitera pour lui et ses amis." Comme si la loi me permettait, Messieurs, de donner un sou de l'argent public autrement que sous la sanction et avec l'autorisation et le vote spécial de la législature !!!...

Mais je tiens à ce qu'il n'y ait pas de surprise à cet égard ; je ne veux pas être maintenu au pouvoir sous de faux prétextes ou par des subterfuges et je vais dire ici ce que je dirai partout, durant la campagne.

Nos adversaires nous ont laissé sept millions et demi de dette flottante ; nous avons emprunté trois millions et demi et nous avons payé tout ce qui est devenu échu pour éteindre cette dette écrasante que nos